

Nous avons appris qu'il faudrait 800 unités d'habitation à Sudbury, au cours de 1967, au lieu des 400 qui avaient été prévues au début. L'an prochain, ce chiffre s'élèvera peut-être à 1,200 ou 1,400; je ne me souviens plus du nombre exact.

Je me suis offusqué des remarques faites par le député de Sudbury à la Chambre l'autre jour. Il a laissé entendre que j'étais allé là-bas au cours de la campagne électorale et que j'y avais fait une annonce politique. J'ai immédiatement consigné au compte rendu que, même si j'avais pu y aller facilement 24 ou 36 heures avant les élections, je n'y étais toutefois retourné qu'une semaine après les élections. Je m'y suis rendu à la fin de mai pour voir ce qui restait à faire, et, après les élections, j'ai annoncé les résultats qui avaient été obtenus. (*Applaudissements*)

Je me suis éloigné du sujet initial. Je parlais de la nécessité de renseigner les gens, les municipalités, les gouvernements provinciaux et autres qui s'intéressent particulièrement au logement, des difficultés qui existent dans ce domaine. Lors des conférences tenues au cours des dix derniers jours du mois de janvier de cette année, ainsi qu'en février et en mars, et lors d'autres conférences tenues avec les représentants d'institutions financières — les compagnies ordinaires et approuvées de prêt, les sociétés d'hypothèques, les compagnies d'assurance, les sociétés de fiducie et les banques — nous avons obtenu un bon nombre d'excellentes propositions. Je puis renseigner la Chambre sur certaines propositions nées de ces colloques et autres réunions. On a recommandé quatre programmes qui m'ont plu et qui plairont aucun doute à la plupart de mes collègues du parti ministériel.

Ces quatre programmes, tous discutés lors d'une ou de plusieurs conférences provinciales, comprennent les éléments suivants: premièrement, la planification globale des régions urbaines ainsi que l'achat de bandes de terrain destinées au transport et de vastes étendues nécessaires à l'expansion urbaine; deuxièmement, un nouveau programme communautaire pour stimuler le développement global et ordonné des nouvelles banlieues dans le contexte des projets régionaux et urbains; troisièmement, des programmes d'habitation intégrés aux autres mesures fédérales provinciales de lutte contre la pauvreté dans certaines régions; enfin, un programme d'habitation pour les familles à revenus moyens, c'est-à-dire non pour celles qui touchent moins de \$5,800, mais pour celles qui gagnent entre \$4,500 et \$7,500. Voilà quelques-unes des idées qui ont jailli lors de nos conférences

et qui méritent d'être examinées plus attentivement. A propos du programme relatif aux nouvelles collectivités, on a préconisé le maintien de l'association du gouvernement fédéral avec les provinces et les municipalités en vue de la mise en œuvre du programme dont je viens de parler et aux termes duquel le gouvernement fédéral fournirait des encouragements spéciaux pour l'aménagement de banlieues, sur une grande échelle, dans certaines régions urbaines. Ottawa verserait le montant considéré comme raisonnable aux trois paliers de gouvernement. Il y aurait lieu de discuter pour savoir si le montant serait de 50 p. 100, 40 p. 100 ou 60 p. 100. En outre, le gouvernement fédéral pourrait faire des prêts comparables en importance à ceux qu'il est disposé à consentir aux organismes provinciaux chargés des logements sociaux.

• (5.20 p.m.)

Plusieurs de ceux qui ont parlé hier à la Chambre et un honorable député qui a parlé aujourd'hui ont prétendu que le gouvernement fédéral «cherche à faire retomber la responsabilité sur les provinces». Sornette. Combien y en a-t-il, même à la Chambre, qui comprennent que tout organisme provincial ou municipal de logement peut emprunter du gouvernement fédéral 90 p. 100 de l'argent requis dans ce domaine non pas au taux maximum de 8 $\frac{3}{4}$  p. 100 mais à 6 $\frac{1}{4}$  p. 100, c'est-à-dire à peu près ce que l'argent coûte au gouvernement fédéral. C'est pour une bonne part à cause de ce programme de prêts que nous constatons une préoccupation croissante des logements sociaux ce qui me fait croire que nos déboursés l'an prochain dans ce domaine ne seront pas de 400 millions de dollars mais de 600 millions de dollars et peut-être même davantage.

Le programme proposé comporte aussi des plans de relogement. Depuis longtemps, je m'intéresse aux programmes de relogement; la nécessité en a été soulignée à la conférence qui s'est tenue à Cornerbrook (Terre-Neuve) en mars dernier et à celle qui l'avait précédée à Ottawa. A la suite d'améliorations considérables apportées surtout à l'industrie de la pêche à Terre-Neuve, des centaines de familles qui habitent les ports isolés doivent aller s'établir dans des agglomérations plus grandes. Les maisons qu'ils habitent ont été occupées par leurs ancêtres pendant des centaines d'années peut-être et n'avaient que peu de valeur, mais elles constituaient un abri et, ce qui est peut-être aussi important, elles appartenaient à leurs occupants.

Peut-on s'attendre que ces gens abandonnent la maison qu'ils possèdent, même si elle ne vaut que \$200 ou \$300, pour aller vivre